

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COUP D'ŒIL SUR L'ŒUVRE DE LA
PROPAGATION DE LA FOI.

CHAPITRE VI.

Grand besoin des missions dans les différentes contrées de l'univers.

Toutefois cette rapide revue n'a mis sous nos regards qu'une bien faible partie du vaste champ ouvert aux missions : que serait-ce si nous jetions un coup-d'œil sur l'immense étendue qui reste encore à défricher ; vers ces nations entières qui, remplies des plus heureuses dispositions, tendent les bras vers notre Europe en demandant des ouvriers évangéliques ? que serait-ce même si, nous bornant aux missions seules que nous venons d'énumérer, nous entreprenions de parler maintenant de leurs innombrables besoins ? qui pourrait dire tous ceux des missions des États-Unis ? Mgr. Flaget, sacré évêque de Bardstown, fut six mois sans pouvoir se mettre en route, parce qu'il n'avait pas de quoi subvenir aux frais indispensables de son voyage. Arrivé à sa destination il se trouva sans argent, sans maison, dans un diocèse deux ou trois fois plus vaste que la France ; les séminaires, les collèges, les temples du vrai Dieu, ont été presque tous bâtis avec de l'argent emprunté, et, maintenant encore, plusieurs églises sont dans le plus grand dénuement. Il y a peu d'années, Mgr. Portier, évêque de Mobile, n'avait pas même une crosse, une mitre et une croix : il sollicitait des ornemens, des bréviaires et quelques aunes de rubans violets. Mgr. Bruté, évêque de Vincennes, dans un diocèse aussi vaste que celui de Bardstown, ne trouva naguères que deux Prêtres, une pauvre église de briques et une aître de bois ; pas une obole pour fonder les établissemens les plus utiles, aucun espoir si ce n'est dans la charité des fidèles d'outre-mer.

Une église à Cincinnati, indispensable pour contenir au moins la population catholique de cette ville, a coûté 60 mi le francs, et elle manque encore de beaucoup de choses nécessaires. Mgr. Fenwick, avant sa mort, était parvenu à établir un séminaire ; mais les élèves étoient dans un tel état de détresse que plusieurs ont annoncé ne pouvoir plus écrire en Europe faute d'avoir de quoi affranchir leurs lettres.

Telle est la situation de presque tous les diocèses des États-Unis ; partout des besoins semblables se font sentir, partout les évêques réclament des secours pour fonder des séminaires, bâtir des collèges, élever des églises, pourvoir aux frais de leurs missionnaires ; toutes conditions indispensables au maintien et à la prospérité de la Religion dans ces contrées, dont l'influence doit d'être immense sur l'avenir religieux de tout le continent d'Amérique. Quels soins ne demanderaient pas encore les nombreuses missions d Sauvages, et quelles espérances de succès n'offrirait-elles point ? Partout où un Prêtre catholique peut se fixer, les Indiens se rassemblent autour de lui et se convertissent ; mais le nombre des ouvriers évangéliques est si petit, que plusieurs tribus solliciteront, peut-être vainement pendant longtemps encore, la présence d'une de ces robes noires que leurs ancêtres leur ont appris à respecter et à chérir.

Les besoins des missions du Levant sont immenses ; car plus sont belles les espérances que peuvent faire concevoir les circonstances dans lesquelles se trouvent aujourd'hui ces contrées, plus il devient important de seconder les desseins miséricordieux de la Providence. Que d'églises à réparer ou à construire ; de collèges, de séminaires à fonder ! que de maux de tout genre auxquels il faut apporter remède !

Les Evêques syriens unis sont accablés de leur propre misère et de celle de leurs ouailles. Celui qui occupait naguères le siège de Mosul, étoit plus qu'octogénaire, et cependant réduit à une pauvreté effrayante. Né dans l'hérésie, il se convertit à l'âge de seize ans ; devenu évêque à l'âge de quarante, il ramena plusieurs Evêques et plus de vingt mille hérétiques à la vraie foi.

Les missions de Chine sont également dénuées de secours. Lorsque Mgr. l'Evêque de Maxula y arriva, il trouva Mgr. l'Evêque de Sinite, vicaire apostolique, dans une pénurie qui le mettait hors d'état d'acheter les aubes et les ornemens nécessaires pour les nouveaux Prêtres qui devenaient être ordonnés. Il fallait refaire les planches des livres qui avaient été brisées pendant la grande persécution de 1814 ; car, à la Chine, toute l'imprimerie est stéréotype. Il fallait de plus entretenir les missionnaires européens, et venir au secours des fidèles exilés ou emprisonnés pour la foi.

En Chine les fidèles n'ont souvent d'autre ressource, pour se soustraire aux mauvais traitements, que de payer de grosses amendes. Mgr. de Sinite ayant été arrêté, les Chrétiens payèrent à son insu six cents francs pour sa

rançon. En pareille circonstance, ils ont donné sept cent cinquante francs pour racheter M. Escodeca, missionnaire.

Pour procurer, dans le cas de mort, le baptême aux enfans des parents idolâtres, on est obligé de former et d'entretenir un certain nombre de personnes, lesquelles parcourent les villes et les campagnes avec des remèdes, et sont souvent forcées de donner aux païens une aumône pour les déterminer à laisser baptiser leurs enfans. Du temps des Jésuites, on parvenait ainsi à la Chine à procurer, chaque année, la grâce du baptême à un nombre prodigieux d'enfants ; des personnes pieuses d'Europe avaient la dévotion d'entretenir à leurs frais un ou plusieurs catéchistes à cette intention, ce qui ne coûtait que soixante-dix à quatre-vingts francs par an pour chaque catéchiste. Encore à présent, dans la seule mission du Sut-Chuen, le nombre de ceux qu'on baptise s'élève, année courante, à plus de huit mille. En 1820, la détresse fut si grande dans cette mission, que les missionnaires se virent dans l'impossibilité de continuer cette œuvre sublime de charité chrétienne. Heureusement la Providence vint à leur secours, au moyen d'un legs de cinq cents piastres, fait par un Prêtre de Macao. Si les missionnaires avaient seulement des ressources médiocres à leur disposition, il est incroyable à quelle multitude prodigieuse d'enfants on ouvrirait le ciel dans toute l'Étendue des immenses régions d'Orient. Puisse-t-elle se faire sentir encore cette soif du salut des hommes qui dévorait saint François-Xavier et ses compagnons, et leur faisait trouver que ce n'était pas trop d'aller jusqu'au bout du monde pour sauver une seule âme rachetée par le sang d'un Dieu ! Puissent tous les chrétiens, quand ils songent à quelques dépenses inutiles, se sentir émus au souvenir de ces infortunées créatures et remercier la divine Providence, qui semble leur mettre entre les mains le prix de leur salut éternel.

Pour former une nouvelle chrétienté dans une ville ou bourgade où la Religion n'est pas encore connue, on y transporte une ou deux familles chrétiennes ; ces familles la font connaître d'abord par leurs conversations, qui préparent leurs nouveaux concitoyens à recevoir ensuite les instructions des missionnaires ; mais cette méthode est coûteuse, parce qu'il faut indemniser les familles qu'on transporte ainsi de ce qu'elle abandonnent pour remplir leur mission.

Au Tong-king, la disette a été si grande en 1817 qu'on ne pouvait donner aux élèves du collège, pour chaque repas, qu'une quantité de riz de la grosseur d'un œuf, ce collège contenait deux cents jeunes gens, tous à la charge de la mission ; aujourd'hui que la persécution a obligé de disperser les enfans sur une multitude de points, on sent assez quel surcroît de dépense cette mesure nécessite. On estima une année que chaque bouteille de vin, pour la consécration, rendue au Tong-king, avait coûté environ 20 piastres, à raison des frais de transport et des pertes causées par divers accidents depuis la persécution.

Mgr. Florent, évêque de Sozopolis et vicaire apostolique de Siam, qui jouissait d'une grande faveur auprès du roi de ce pays, avait pour palais une misérable cabane, couverte de paille, élevée en l'air au moyen de quatre solives : une planche nue lui servait de lit, et quelques sièges de bois formaient son ameublement ; il allait nu-pieds ; toute sa garde-robe se composait d'une vieille soutanne violette et d'une coiffe de toile cirée qu'il appelait son chapeau. Peu de temps avant de mourir, ce saint Prélat écrivait à tous les Associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi : "Cinquante francs m'eussent souvent suffi pour établir en quelque endroit un catéchiste qui aurait pu baptiser plusieurs centaines d'enfants d'infidèles, et faire beaucoup de bien ; mais cette somme, je ne l'avais pas." Et les enfans mouraient sans baptême, et les infidèles restaient dans leur déplorable aveuglement.

Dans les îles de l'Océanie, les missionnaires sont obligés de porter avec eux jusqu'à des habillemens pour les distribuer aux peuples de ces archipels qui sont nus et qui demandent des vêtemens à grands cris. Si nous les coupons, disait dans une de ses lettres un missionnaire, nous les gagnerons à Jésus-Christ ; sinon nous courons risque d'échouer dans notre entreprise. Mais ce ne sont pas des vêtemens seuls, ce sont des ustensiles destinés à l'agriculture, des semences, des graines ; ce sont des instrumens de tout genre, toutes les sciences, tous les arts utiles qu'ils ont aussi à leur porter en même temps que le flambeau de la Foi.

Les voyages sont encore une source de dépenses considérables ; pour se rendre en Chine, il y a un trajet de cinq à six mille lieues ; rendus à leur destination, les missionnaires ont encore de longues courses à faire pour visiter les pauvres Chrétiens dispersés çà et là dans une vaste étendue de pays, et auxquels bien souvent il faut fournir des secours temporels en même temps

que leur administrer les sacrements : « Plusieurs Chrétiens mourrons certainement de faim cette année, écrivait, il y a peu de temps, un missionnaire de la Chine, à moins que nous ne puissions venir à leur aide. » Ces pauvres gens, dans le temps de disette, comptent le nombre de jours qu'ils ont à vivre par ce qui leur reste de nourriture ; ils calculent donc ces jours et viennent de bien loin pour recevoir l'Extrême-Onction : ils attendent ensuite avec calme que le moment de leur mort arrive ; déchirant spectacle que souvent les missionnaires sont obligés de supporter, lorsque, après s'être réduits eux-mêmes à une détresse extrême, il ne leur reste plus rien absolument pour soulager leurs néophytes !

Ce simple exposé de tant de besoins n'est-il pas fait pour nous toucher ? et s'il nous touche, ne ferons-nous rien pour les diminuer ? Ah ! si, lorsque nous consentons à quelque dépense inutile, nous venions à penser qu'avec cet argent, que nous ne craignons pas d'employer à des bagatelles, nous pourrions racheter des Chrétiens livrés aux Turcs, engager les idolâtres à laisser baptiser leurs enfans en danger de mort, soustraire des familles chinoises aux mauvais traitemens des mandarins, établir des catéchistes dans les lieux où ils feraient connaître notre sainte Religion ; faire parvenir des secours spirituels dans les endroits où une extrême misère ne permet pas de les porter ; nous serions bien plus prompts à sacrifier quelques-unes de nos fantaisies pour contribuer à des œuvres si excellentes, et nous en recevions la plus douce des récompenses par la satisfaction, qui nous en reviendrait dans ce monde, et par les trésors que nous amasserions dans le ciel. Pêlerins sur une terre étrangère, bientôt nous la quitterons n'emportant avec nous que nos œuvres. Comme nous nous applaudirons alors de ces quelques légers sacrifices, et qu'il sera consolant de penser à ces âmes sauvées par nos charités, qui nous prépareront une place dans le ciel où nous aurons contribué à les introduire ! Si notre fortune ne nous permet pas de grands sacrifices, faisons au moins ce que nous pouvons ; l'Œuvre de la Propagation de la Foi ne nous demande que bien peu de chose ; elle a été proportionnée à l'humble portée des positions les plus médiocres, mais dans la prévision aussi d'un concours unanime, seul capable d'égaliser les résultats à la grandeur du but. Les catholiques de tout sexe et de tout âge sont appelés à y participer ; tous peuvent y apporter un concours efficace et facile : inscrivons-nous donc tous sur les listes de l'Œuvre, et nos prières réunies changeront les pierres en enfans d'Abraham, et notre sou par semaine paiera la rançon de l'univers idolâtre.

CHAPITRE VII.

Ardeur incroyable des Protestants pour propager leurs erreurs.

Que si, après ce que nous venons de dire, quelques motifs humains pourraient encore nous ébranler, ce devrait être sans doute le zèle de toutes les sectes protestantes, et les sacrifices qu'elles s'imposent pour propager leurs erreurs. Rien de plus singulier en effet que le changement qui s'est opéré parmi elles depuis quelques années. Pendant trois cents ans, ne se sentant point le courage d'aller prêcher l'Évangile aux idolâtres, non-seulement les Protestants se sont moqués des missions catholiques, mais encore ils les ont blâmées comme une témérité incensurable. Tout à coup l'enthousiasme des missions s'empara d'eux, et voilà qu'ils prétendent surpasser de beaucoup tout ce que l'Église catholique a jamais pu faire en ce genre. Avec le secours des associations établies en grand nombre, non-seulement en Angleterre, parmi les soixante-quatorze sectes qu'on y compte, mais encore en Allemagne, en Hollande, en Prusse, en Suisse, en Amérique, etc., ils recueillent tous les jours des sommes énormes : 1^o. pour la société destinée à répandre partout des bibles falsifiées et remplies du poison de leurs erreurs ; 2^o. pour les missions. La première de ces œuvres leur a coûté depuis son établissement au moins cent millions de francs ; la seconde a exigé des dépenses beaucoup plus considérables, puisque, d'après le témoignage d'un missionnaire bien instruit, ils sont parvenus à avoir cinq mille deux cent quarante-deux ministres employés dans ce qu'ils appellent les missions étrangères, et à leur fournir plus de trente millions de francs par année.

Mais comment, dira-t-on peut-être, parvient-on à amasser une somme si prodigieuse chaque année ? Voici ce que nous apprend le même missionnaire catholique cité plus haut : « C'est une chose curieuse de voir les divers expédients inventés, pour grossir la somme. Les trones placés au profit des missionnaires dans les manufactures, les boutiques et les maisons particulières à l'instar des trones pour les pauvres placés dans les églises, ne sont pas d'un petit produit. Les écoles et les associations des jeunes gens produisent encore plus. Les associations des femmes produisent beaucoup. On en voit qui vendent, au profit des missions, des pelotes à épingles et autres ouvrages de toute espèce à l'usage de dames. De plus, on a reçu pour la vente d'allumettes, vingt-huit francs ; pour avoir prêté des traités religieux, cinquante francs ; écoles des dimanches pour les garçons, huit francs ; produit de la vente de souricières, vingt-neuf francs. Un petit marchand dans les rues met de côté, pour la même fin, le sou impair qui peut se trouver dans sa vente de chaque jour, et il recommande aux personnes qui suivent le même genre de vie d'imiter son exemple. Un autre qui a encore moins de ressource que celui-là, en fait autant des liards impairs qu'il trouve dans sa vente du jour. La femme d'un soldat invalide à l'hôpital de Greenwich apporta à l'une des dernières assemblées des méthodistes, environ cent francs. Une personne donne tous les ans le produit d'un cerisier. Quelquefois les filles des écoles des dimanches apportent une partie des épargnes de la semaine ; d'autres fois les ouvriers d'une manufacture réunis fournissent des contributions abondantes, et fréquemment des domestiques apportent des sommes

considérables. Une somme de deux mille cent francs, et une autre de trois mille sept cent cinquante francs ont été offertes par des personnes qui ont eu une augmentation inattendue de fortune. Une autre a présenté deux cent cinquante francs en actions de grâces pour la guérison d'un enfant malade. Une dame a offert huit cent cinquante francs, produit de ses joyaux. Une fille aveugle, qui gagne sa vie en faisant des paniers d'osier, a donné trente-six francs, ayant calculé qu'il lui en aurait coûté cette somme en achat de chandelles durant l'hiver, si elle avait eu l'usage de la vue. »

Quelque étonnans, au reste, que puissent paraître ces faits au premier abord, ils n'auront rien que de croyable, quand on saura combien l'esprit d'association dans ce pays est actif. La congrégation des Anabaptistes a formé pour ses missions des sociétés par le moyen desquelles toutes les classes de citoyens, même les pauvres, en mettant de côté un sou chaque semaine, contribuent au progrès de leur secte ; il y a des sociétés à Portséa, à Plymouth, à Bristol, à Liverpool et dans d'autres lieux. Dans une seule paroisse, on avait ramassé dans l'espace d'un an, plus de trois mille cinq cents francs. Ces sociétés établissent des trones où chacun met son sou par semaine. Elles engagent les personnes qui tiennent des maisons d'éducation à en avoir un ou les élèves mettent leur légère épargne ; on voit dans des boutiques de Londres de ces trones destinés à recevoir le sou pour les missions. « Le monde, disent les anabaptistes, est composé d'atomes et la mer de gouttes d'eau ; ainsi les plus petites contributions réunies produiront une somme qui procurera les moyens de propager l'Évangile. »

Si l'on demande maintenant quels sont les résultats de sacrifices si énormes, on peut répondre sans crainte qu'ils sont absolument nuls pour la fin que se proposent les donateurs, savoir la conversion des infidèles, et qu'ils sont même contraires à cette fin. En effet, outre que des hommes qui sont eux-mêmes dans l'erreur ne peuvent être de vrais missionnaires de Jésus-Christ, il n'est pas moins incontestable que des ministres qui s'en vont en mission avec femmes, enfans et un riche traitement, n'ont point et ne peuvent même avoir le zèle du salut des âmes. Ils se gardent donc bien de s'exposer au danger d'être persécutés, comme le font nos missionnaires ; ils ne se hasardent point à Tong-king, en Cochinchine, dans la Cécé, partout et fin où il y a des dangers à courir, et où il faut affronter les supplices et la mort. Aussi tous leurs succès se sont-ils réduits jusqu'à ce qu'on puisse prétendre qu'ils n'ont jamais eu des millions de bibles, et sans aucun résultat réel. Nous savons à quoi nous en tenir à journaux en les insulaires de l'Océanie, dont les missionnaires protestants ont fait si grand bruit ; les rappris des capitaines Kotzebue, Byron, Beechey, Waldgrave, Du Petit Thouard et autres navigateurs qui ont récemment visité ces parages, nous ont appris à apprécier à leur juste valeur ces succès vantés, en nous représentant les habitans de ces îles comme très-inférieurs en abriété, en moralité et en industrie à ce qu'ils étaient avant leur initiation au protestantisme.

Quant à leurs tentatives répétées de puis un demi-siècle dans l'Inde, qui a été le principal théâtre de leurs travaux, nous savons par des témoignages irréfragables que tous leurs succès se sont bornés à couvrir ce vaste pays de bibles sans jamais pouvoir faire la moindre impression sur la population idolâtre. Mais s'il est impossible aux missionnaires protestants de gagner des âmes à Dieu, ils n'ont que trop le zèle et l'adresse nécessaire pour paralyser les efforts des missionnaires catholiques : 1^o car en distribuant des bibles falsifiées et bien souvent travesties plutôt que traduites, ils déshonorent la Religion et lui aliènent entièrement le cœur de ceux qu'ils ont la prétention de convertir. 2^o Une de leurs grandes occupations est de calomnier les missionnaires catholiques en les faisant passer pour des ignorans, des corrupteurs de la vraie doctrine et même pour des idolâtres, et quelque fois ils emploient contre eux la violence, comme dans les îles Sandwich, où ils les avaient fait chasser. 3^o Ils déshonorent par leur cupidité le nom de chrétien qu'ils portent. Dans certaines îles de la mer du Sud, ils se sont fait les tyrans de ces pauvres peuples auxquels ils avaient la prétention d'aller prêcher l'Évangile, et tel ministre prélève sur leur travail jusqu'à 40 ou 50 mille francs par an. Dans l'Indoustan, lassés de ne pouvoir attirer à eux aucun infidèle, ils se sont mis à user de tous les moyens pour pévérer les catholiques convertis pendant les deux ou trois derniers siècles par nos missionnaires ; ils ont choisi les temps de famine et de disette pour s'introduire parmi eux, et à force de largesses et de secours temporels, ils ont en fin acheté, à beaux deniers comptants, l'apostasie de plusieurs que la faim et le désespoir ont jetés dans leurs bras.

Voilà donc le résultat de plusieurs centaines de millions de dépenses pendant 40 années par les missionnaires protestants dans les deux mondes ; ce résultat ne doit pas plus nous surprendre que l'énormité des sommes recueillies par les sociétés qui les soutiennent ne doit nous décourager ; c'est la foi qui donne la vie aux œuvres, et la foi ne se trouve pas hors de l'unité catholique. Les sectes ne peuvent avoir de véritables missionnaires, puisqu'elles n'ont personne pour leur donner la mission ; aussi leur parole est morte, ce que les missionnaires catholiques est vivifiante ; les sèdes qu'elles creusent sont stériles, les côtes germent et fructifient, se cadent, comme aux premiers jours, par le sang des martyrs, privilège glorieux de la véritable Église ! Que les sociétés publiques omettent donc leur or, le denier du pauvre aura encore plus de puissance, et nos faibles aumônes contribueront à sauver des âmes, tandis que tous leurs trésors s'effilent à peine pour faire quelques appétits. La vue de leurs efforts néanmoins doit être un passant aiguillon pour nous ; pourquoi les catholiques, beaucoup plus nombreux que toutes les

sectes protestantes ensemble, ne seraient-ils pas, pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, ce que font pour perdre ces âmes nos malheureux frères errants ? L'Œuvre de la Propagation de la Foi est là pour nous en faciliter les moyens ; elle n'a point encore acquis tout le développement dont elle est susceptible, mais elle grandit d'année en année sous les bénédictions du S. Siège et la conduite des évêques qui, dans un admirable concert, ne cessent de la recommander à leurs peuples.

— ❦ —
GUANO.

Commerce du guano.— Rapport du navire *Amicus*, arrivé d'Ichaboué, (côte d'Afrique), à Jersey, avec un chargement de guano :

J'ai quitté l'île le 4 juillet ; j'y ai laissé quatre-vingts navires venus d'Angleterre pour y charger du guano. Lors de mon départ, plusieurs autres navires arrivaient en ordre.

L'ancre, à Ichaboué, pour les navires est extrêmement mauvais, par le peu d'abri que l'on y trouve, et la difficulté d'y maintenir les ancres et les cables.

Depuis quelque temps, il n'y a que des coups de vent. Une tempête violente, survenue le 29 juin, a causé beaucoup d'avaries à un grand nombre de navires, qui, serrés les uns contre les autres, se sont brisés. Plusieurs ont eu leurs chaînes rompues, et ont été obligés d'appareiller. Quelques-uns ont été se réfugier à Ste-Hélène.

Tous les petits établissements érigés sur l'île pour faciliter l'extraction du guano, ont été entièrement détruits. La pluie n'a cessé de tomber par torrents.

Le nombre des navires qui vient charger dans l'île est beaucoup trop considérable ; à peine s'il s'y trouve de la place pour quarante bâtiments, et il y en avait plus de quatre-vingts. Les derniers venus seront obligés d'y faire un long séjour, à moins qu'ils n'aient été recommandés à l'avance à quelques agents qui aient pu leur faciliter les moyens d'y charger.

Beaucoup de désordres s'y commettaient, et notamment la veille de mon départ, quelques navires dernièrement venus, ayant voulu charger avant ceux précédemment arrivés, et ayant employé la violence, au mépris des règles admises par les navires, il s'en est suivi un conflit. Heureusement que l'on a pu apaiser cette révolte, et quelques-uns des mutins ont été mis aux fers pour avoir fait usage de leurs couteaux ; ils ont été dirigés sur Ste-Hélène.

Il est à déplorer que le gouvernement n'ait encore envoyé aucun navire de guerre pour protéger ce commerce, car le nombre des bâtiments va toujours en augmentant.

Les établissements sont souvent détruits, et il faut une semaine ou deux pour les réparer, ce qui cause beaucoup d'entraves aux expéditions. Il se perd aussi un grand nombre de canots qui sont détruits par le choc des lames. Au surplus, ces chargements sont maintenant beaucoup plus difficiles à se procurer qu'auparavant. Il s'y est commis de graves désordres, et le guano qu'on extrait n'est plus aussi pur que dans les premiers temps ; ensuite, il est très-difficile de s'en procurer, et, avant peu, ce produit, qui a donné de beaux bénéfices, n'existera plus.

— ❦ —
— Nous lisons dans l'*Aurore* :

Nous avons reçu le Prospectus de l'Académie de Berthier dirigée par M. McConville secondé par M. Morel. L'espace nous manquant pour le reproduire en entier nous nous bornerons à en donner les points les plus saillants. Le Directeur se propose de donner aux enfants une Education Professionnelle, et maritime, de sorte que les élèves à la fin de leurs cours pourront avec avantage embrasser un métier ou une profession et se livrer au commerce, ou même à la navigation, point sur lequel nous félicitons d'avant plus M. le Directeur que l'enseignement en est plus rare. La Grammaire, les Mathématiques, le Dessin linéaire et l'Histoire, surtout du Canada seront l'objet des soins particuliers. Les Elèves parleront exclusivement le matin le Français, l'après-midi l'Anglais, ce qui devra, nécessairement leur faire faire de rapides progrès dans ces langues.

Nous sommes heureux de voir qu'on se propose d'exercer les enfants dans la composition Française et Anglaise.

On suivra dans cette école le système des Frères de la Doctrine Chrétienne ce qui suffit, nous pensons, pour en faire l'éloge :

Nous espérons que, suivant le système que se propose M. McConville, les Elèves ne puissent manquer d'être la consolation de leurs parents, et de faire des citoyens éclairés et vertueux, par là même utiles à leur pays.

— ❦ —
BULLETIN.

Lettre du supérieur des Franciscains au Rév. Frère Paul Fournier.— *Education et lettre de M. le Surintendant.*— *Elections; esprits de parti.*

— *Studens* est sous considération, et pourra être admis si l'auteur de cet écrit veut bien passer son nom.

Nous sommes persuadé que nos lecteurs ne verront pas sans intérêt la lettre du Supérieur-général des Franciscains que nous publions aujourd'hui. Elle fait voir que, dans les ordres religieux comme dans l'Eglise, la communion des fidèles n'a égard ni à la distance des lieux, ni à la connaissance des personnes pour se pratiquer, et qu'il suffit d'avoir la même foi et la même discipline pour être frères et partager les mêmes avantages spirituels.

Rome, ex Araceli 21 maji 1844.

Venerande Frater Observantissime,

Maximo cordis mei júbilo cognovi per Illustrissimum ac Reverendissimum Vicarium Generalem dominum Hudon te adhuc suppressum isthuc post Religiosorum nostrorum et conventuum suppressionem, et ducere etiam nunc vitam, habitum, moresque nostri Seraphici Ordinis sancti patris Francisci cum magna fidelium edificatione. Volens igitur paternum animum meum, meamque benevolentiam tibi patefacere, hanc epistolam scribere tibi volui in certo casu, quod te ut filium meum dilectum recognosco, et participem facio seraphicæ communionis ordinis nostri, honorumque omnium, ac meritorum quibus omnes seraphici ordinis religiosi gaudent. Vale: Deum exora benevolentiam et maneo peremeriter addictissimus in Domino.

FR. JOSEPH. N. AB ALEXANDRIA.

Mitr. Genlis.

Fratri Paulo Fournier, de Montreal Religioso Recollecto.

De l'Ara cœli, à Rome, le 21 mai 1844.

Frère vénérable et très-religieux,

C'est avec la plus grande effusion de cœur que nous avons appris par l'illustre et révérend Monsieur Hudon, Vicaire-Général, que, malgré l'extinction de nos religieux et la suppression de nos couvens (en Canada,) vous y viviez encore ; qui plus est, que vous y portiez l'habit y observiez les usages et y pratiquiez les vertus de l'Ordre séraphique de notre père St. François, avec beaucoup d'édification pour les fidèles. Voulant donc vous faire connaître notre affection et notre bienveillance pour vous, nous avons résolu de vous écrire cette lettre pour que vous sachiez avec certitude que nous vous reconnaissons pour un de nos enfans bien aimés et que nous vous donnons part à la communion de notre ordre, et à tous les biens et les mérites dont tous les membres de notre ordre séraphique se félicitent. Portez-vous bien ! Priez Dieu pour nous, qui vous donnons la bénédiction séraphique et qui demeurons très affectueusement tout à vous dans le Seigneur.

FR. JOSEPH. N. AB ALEXANDRIA,
Sup. Général.

A notre frère Paul Fournier, Récollet Religieux de Montréal.

Plusieurs journaux de Québec viennent de publier une lettre de M. le Surintendant de l'éducation, à la Société de discussion à Québec, que nous croyons devoir accompagner de quelques remarques en la reproduisant. Si nous avons bien compris l'intention des sus-dits journaux, leur but était de favoriser l'essai d'analyses grammaticales de M. Berthelot M. P. P. en publiant les éloges et l'approbation, sans doute bien méritées, que M. le Surintendant n'a pas manqué de lui donner. Cependant, comme les susdites feuilles citent cette lettre comme une approbation *pleine et entière* de la méthode de M. Berthelot, et que cette explication pourrait faire croire aux instituteurs des écoles primaires, qui n'ont pas la susdite lettre sous les yeux, qu'ils peuvent mettre en pratique l'analyse raisonnée de M. Berthelot même dans les classes nouvelles, comme dans les plus avancées, nous croyons devoir observer, dans l'intérêt de l'éducation, que ce n'est pas ainsi que nous comprenons la lettre de M. le Dr. Meilleur. Nous savions (et nous le voyons encore dans cette lettre) que M. le Dr. est très partisan des méthodes d'enseignement par analyse, comme les plus claires, les plus courtes, les plus faciles, les plus avantageuses ; mais, puisqu'on regarde, avec raison, l'autorité de M. le Surintendant en cette matière comme décisive, il nous semble qu'on doit bien prendre garde de dénaturer sa pensée, et qu'on doit bien faire attention à la gradation qu'il a marquée, avec tant de soin, dans sa lettre. Sans cela d'une des meilleures méthodes on en ferait une médiocre et peut-être une mauvaise. Que MM. les instituteurs remarquent bien la gradation que M. le Dr. y établit. Pour qu'on y fit bien attention, il a eu soin de souligner les mots *graduellement, progressive, analyse grammaticale, analyse logique*, afin de mieux faire comprendre en quel sens et avec quelle gradation il reconnaissait la méthode analytique comme praticable et avantageuse. Nous sommes persuadé comme lui (et en cela fondé encore sur l'expérience,) que pour réussir il faut avancer graduellement et même fort lentement avec ceux qui ne font que commencer. Le défaut ordinaire c'est qu'on veut aller trop vite. On passe légèrement sur les premières notions, pour arriver de suite à la syntaxe et à la signification des phrases, ayant même de savoir distinguer les espèces de mots qui les constituent. Nous croyons aussi que MM. les instituteurs feraient bien d'occuper leurs élèves à apprendre tous les jours quelques lignes de grammaire, sitôt qu'ils les voient en état de pouvoir les lire. Par ce moyen ils accoutument les enfans peu à peu à apprendre par-cœur, et les familiarisent avec les mots et les expressions les plus ordinaires et les plus indispensables pour avoir l'intelligence de la grammaire :

BUREAU DE L'ÉDUCATION.

Montréal, 22 mai 1844.

MESSIEURS, — J'ai l'honneur d'accuser la réception d'un pamphlet contenant l'explication d'une " proposition grammaticale," que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et pour lequel je vous prie d'accepter mes remerci.

riens. J'ai lu avec un intérêt tout particulier cette explication à la fois grammaticale et logique de notre vénéré compatriote, M. A. Berthelot, M. P. P., dont l'érudition a déjà brillé avec tant d'éclat dans "l'essai d'analyses grammaticales," qu'il a publié pour l'usage de nos écoles.

Comme M. Berthelot a bien voulu me citer dans ce petit traité, comme recommandant les méthodes analytiques, je crois devoir dire ici quelques mots d'explication, afin d'être bien compris.

Je suis depuis longtemps persuadé que l'enseignement d'une science quelconque par analyse, est le seul moyen d'en acquérir une connaissance parfaite. Quant à l'avantage de la méthode analytique dans l'étude de la grammaire en particulier, l'expérience m'en a convaincu depuis longtemps.

Cependant, comme l'analyse de la grammaire est de deux espèces distinctives, et que les enfants ne peuvent y être exercés que *graduellement*, il est important de procéder d'une manière *progressive*, et d'adopter une marche qui soit en rapport avec l'âge des enfants et avec le degré de leur connaissance. Il faut donc commencer à les exercer dans cette espèce d'analyse dont ils sont d'abord plus capables de profiter, c'est-à-dire dans l'analyse grammaticale, qui considère la phrase d'une manière plus mécanique que raisonnée, et qui consiste particulièrement à faire connaître à l'élève l'espèce et l'emploi de chacun des mots qui composent une phrase, et pourquoi il doit avoir telle inflexion plutôt que telle autre. Cette analyse doit être, suivant moi, à peu près exclusive d'abord, et continuée jusqu'à ce que les élèves soient parfaitement au fait de ce mode d'analyse.

Ensuite on peut procéder à la seconde espèce d'analyse, en regardant une phrase comme l'énonciation d'un jugement. C'est là l'analyse logique, qui nous apprend à connaître les *membres* d'une phrase et les rapports qu'ils ont entre eux. Comme cette espèce d'analyse demande plus d'aptitude de la part de l'étudiant, et une connaissance plus parfaite des parties du discours, je crois qu'on ne doit y appliquer les enfants que lorsqu'ils sont suffisamment formés pour ce genre d'exercice. C'est alors que l'analyse logique est d'une grande utilité, surtout si en même temps on exerce les enfants à l'analyse grammaticale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,
J. B. MEILLEUR.

Les élections tirent à leur fin. Il n'y a plus qu'une douzaine d'élections dans les deux provinces dont on ne connaît pas encore l'issue. Nous les connaissons probablement toutes d'ici à vendredi prochain, et nous pourrions en donner la liste complète dans notre prochain numéro. On a pu remarquer qu'il y avait plusieurs nouveaux membres, et peut-être en plus grand nombre qu'on ne s'y attendait. Y a-t-on gagné? C'est ce que la suite fera voir. Cependant nous pensons qu'il y a plus d'espérances déçues qu'on ne le croyait de part et d'autre, et que le ton, ainsi que les rapports de certains journaux pouvaient le faire croire. Toutefois, il paraît maintenant assez probable que les conservateurs seront en majorité dans le prochain parlement. Quelques journaux pensent même que cette majorité s'élèvera jusqu'à dix ou douze, quoique les feuilles ex-ministérielles se flattent encore de l'avoir.

Liste des membres élus depuis notre dernière feuille.

Bas-Canada.

Bellechasse.—L'hon. A. N. Morin, (o)
Sherbrooke, comté.—M. S. Brooks, (c)
Montmorency.—M. Cauchon, (o)
Berthier.—M. Armstrong, (o)
St. Hyacinthe.—Dr Bouthillier, (o)

Haut-Canada.

South Lincoln.—M. Cummins, (c)
Niagara.—M. H. Dickson, (c)
Durham.—M. Williams, (c)
Grenneville.—Dr. Jessup, (c)
Est-Hulton.—M. Chalmers, (c)
York, 1er. rid.—M. Price, (o)
" 2d. rid.—M. Duggan, (c)
" 3e. rid.—M. Small, (o)
Huron.—Dr. Dunlop, (c)
Prince Edward.—M. Stevenson, (c)
Lennox et Addington.—M. Seymour, (c)
London.—M. J. Duggan, (c)
Kent.—M. Harrison, (douteux)

Les extrêmes politiques paraissent toujours loin de vouloir se rapprocher. On voit même que certains chefs libéraux sont si ardents, qu'ils commencent à faire hésiter quelques-uns de leurs partisans moins exaltés. On dirait même que la division commence à s'introduire jusque parmi les journaux de Québec. M. Aylwin y est au prise avec M. And. Taschereau. Le *Canadien*

semble prendre la défense de ce dernier et se déclarer contre M. Aylwin qu'il accuse d'abuser de son influence pour dominer les élections, et faire élire ses plus chauds partisans pour s'en faire des créatures. Il va jusqu'à l'appeler l'*électeur général*. Le *Journal de Québec* dont l'éditeur, M. Cauchon, un des protégés de M. Aylwin, et qui vient d'être élu à Montmorency, où il s'était présenté en opposition à M. And. Taschereau, prend chaudement, comme on peut bien le croire, la part de son protecteur qui, lui-même, ne se laisse pas manger la laine sur le dos sans riposter fort et serré.

Dans notre ville, c'est toujours la même gamme. Les uns blâment précisément ce que les autres louent; et probablement chacun exagère de son côté. Nous aimerions à tenir nos lecteurs au courant de ce qui se dit de part et d'autre, dans les journaux des deux partis; mais pour cela il faudrait être impartial, et pour l'être il faudrait rapporter tout ce qui se dit des deux côtés. Nous n'en avons ni la force, ni le tems. D'ailleurs ce sont toujours à peu près les mêmes accusations que nous avons déjà vues, et les mêmes réponses.

Nous avons des nouvelles d'Europe, par le *Great Western*, de huit jours plus récentes que celles que nous avons reçues par la dernière malle d'Halifax. Ce qui occupe la plus large place dans les journaux anglais et français, c'est le voyage de Louis-Philippe en Angleterre. S. M. le Roi des Français y est arrivé le 5 du mois dernier. Il paraît que ce voyage de Louis-Philippe n'est point populaire en France, et que dans les journaux conservateurs mêmes, il a trouvé peu d'encouragement et d'éloges. Toutes les feuilles anglaises, au contraire, s'empressent d'enregistrer avec complaisance tous les faits et gestes du royal voyageur. A son arrivée à Portsmouth le maire de la ville, à la tête des échevins, se rendit aussitôt à bord du *Gomer* pour le complimenter. S. M. fit, en anglais, la réponse dont voici la traduction:

"C'est avec les sentimens de la plus profonde gratitude que je reçois l'adresse du maire et de la corporation de Portsmouth; les sympathies qui m'y sont manifestées ont vivement rappelé à ma mémoire l'hospitalité que j'ai autrefois reçue pendant mon séjour en Angleterre. L'année dernière, j'ai eu l'heureuse occasion de pouvoir, jusqu'à un certain point, témoigner tout mon respect et toute mon affection pour S. M. la reine Victoria et de l'accueillir avec l'attention et la sollicitude qui lui sont si bien dues. Je suis heureux, aujourd'hui, de l'opportunité qui m'est offerte de lui rendre la visite et les courtoisies dont je fus alors l'objet. C'est mon anxieux désir de voir des sentimens du caractère le plus amical régner toujours entre la Grande-Bretagne et la France; et c'est à un vœu qui, je l'espère, est cordialement partagé par les peuples des deux pays. Mes premiers devoirs sont envers la France, mais tous mes efforts tendront toujours à entretenir et à fortifier ces sentimens d'amitié et les relations pacifiques qui ont si longtemps et si avantageusement subsisté entre les deux pays."

Nous sommes encore en possession de plusieurs autres détails sur l'arrivée et le voyage de Louis-Philippe en Angleterre; mais l'espace nous force de les remettre à un autre jour. Nous nous contenterons pour le moment d'enregistrer que par une fatale coïncidence, le jour même où Louis-Philippe entra à Portsmouth à bord du *Gomer*, un autre bâtiment arrivait de Taïti en Angleterre, et celui-ci apportait la nouvelle d'un nouveau et grave conflit survenu entre le gouverneur Bruat et le commandant d'un navire anglais.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—On écrit au *Canadien*:

Deux ministres protestans, (d'origine suisse) sont descendus dernièrement de Montréal tout exprès pour évangéliser les paroissiens de l'Islet. Arrivés le samedi soir dans cette paroisse, ils se mirent aussitôt en devoir de remplir leur *mission* sans mission et annoncèrent une assemblée pour le lendemain après-midi. L'entrée de deux loups dans une bergerie n'eût pas produit plus de frayeur au milieu d'un troupeau de brebis, que l'arrivée de ces deux prédicants n'en a produit parmi les bons paroissiens de l'Islet. M. le curé, averti avant la messe le lendemain, ne manqua pas de prévenir son peuple contre les pièges que venaient leur tendre ces colporteurs de bible. Son avis fut si bien écouté que nos ministres purent à peine réunir deux auditeurs à leur assemblée. Le lendemain, ils se mirent à parcourir les maisons; mais partout ils furent éconduits poliment à la porte. Enfin rassasiés de complimens très peu flatteurs, force leur a été de rebrousser chemin et de déguerpir de la paroisse. Il est à espérer que la réception qu'on leur a faite à l'Islet leur ôtera l'envie d'y revenir, et le r fera très mal augurer du succès qu'ils pourraient obtenir dans nos paroisses.

FRANCE.

—Le dimanche 11 août, le monastère du Bon Pasteur d'Angers offrait un spectacle bien consolant. Ce jour-là cinquante jeunes personnes, de quatre nations différentes, de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne, se consacraient à Dieu, les unes en prenant le voile; les autres en faisant profession.

Mgr. l'Évêque de Nantes présidait à la cérémonie. Ce qui donnait un intérêt tout particulier à cette cérémonie, indépendamment de ce grand nombre de personnes qui se voulaient ensemble au Seigneur, c'était la facilité avec laquelle le Prêtre pouvait les exhorter successivement dans les langues. On eût dit de la première prédication des Apôtres. Il eût été difficile, en effet, d'être témoin d'une cérémonie plus catholique, et qui offrit mieux les caractères d'une saine propagande.

Ces jeunes personnes ne sont-elles pas, en effet, autant d'Apôtres renonçant à tout pour se dévouer au salut des âmes les plus abandonnées, et se consacrant à une vie de sacrifices et de travaux, sans savoir dans quel pays l'obéissance les conduira ? Cet Ordre, dont nous avons déjà parlé, se dévoue à la conversion des femmes pénitentes, et a fondé depuis douze ans plus de trente maisons en France, en Bavière, en Sardaigne, en Angleterre et en Amérique. La maison du même Ordre, établie depuis peu de temps à Montréal, en Canada, compte déjà plusieurs novices et postulantes canadiennes.

—M. l'abbé Desmazures, un des Pères latins de Jérusalem, est arrivé à Paris venant de Bordeaux ; il est descendu aux Missions-Etrangères.

—Nous avons sous les yeux le prospectus-specimen de l'ouvrage intitulé : **LE MONDE RELIGIEUX, Voyage des Missionnaires Catholiques par A. Sicou, imprimeur-libraire, rue des Noyers, 37.** Nous nous exprimons de recommander à nos lecteurs une entreprise dont les intentions seront appréciées par eux, et dans laquelle, sous le rapport de l'exactitude historique, des saines doctrines, de l'art et des soins typographiques, rien n'a été négligé pour en assurer le succès.

Sans cesser d'être facile et agréable à l'œil, le caractère est néanmoins assez compacte pour réunir dans chaque livraison de nombreux matériaux. Ce n'est pas seulement du papier illustré que l'éditeur prétend offrir à ses abonnés, mais des sujets de lecture aussi intéressants pour l'esprit que pour le cœur, et appuyés de documents authentiques et multipliés.

ANGLETERRE.

—Le journal de Madrid le *Catolico* parle d'une entrevue qui aurait eu lieu au passage en Angleterre du nonce du Pape en Portugal (Mgr. Pietro, archevêque de Beyrouth), entre ce prélat et lord Aberdeen.

Dans cette entrevue, l'homme d'Etat anglais aurait laissé échapper des paroles témoignant du désir qu'aurait le gouvernement anglais d'ouvrir des relations officielles avec le Saint-Siège, auprès duquel il n'a eu jusqu'ici aucun agent diplomatique. « Ces dispositions du gouvernement anglais sont louables », s'écrie le *Catolico*, quels que soient les motifs de leur recrudescence. « La Providence se sert parfois des vues intéressées de la politique humaine pour conduire à leur fin ses admirables desseins. »

Bon emploi des richesses.—On lit dans une lettre écrite d'Angleterre :

« Je vous félicite de l'antique demeure des Talbot, dans le Staffordshire. Je ne vous en retiendrai point des splendeurs toutes royales de ce gothique château. Ce n'est ni par l'éclat de leurs réceptions, ni par la noble et gracieuse hospitalité avec laquelle ils font les honneurs de cette magnifique résidence, que le comte et la comtesse de Shrewsbury attirent davantage les regards et la reconnaissance de la contrée. Ce qui excite un sentiment plus profond et plus doux, c'est le zèle qui les anime pour la foi de leurs nobles aïeux, c'est leur charité qui alimente de ses trésors toutes les bonnes œuvres, ce sont les fruits de piété que des exemples venus de si haut ne cessent de produire autour d'eux. Des écoles publiques, des hôpitaux pour les malades et les infirmes, des églises catholiques, comme le génie et la foi de la vieille Angleterre savaient en bâtir, s'élevèrent par la magnificence du pieux héritier des Talbot. Sans parler des nombreux édifices religieux auxquels il a concouru par d'abondantes offrandes, le comte de Shrewsbury fait bâtir à ses frais, à Alton et à Chealide, deux églises qui, sous l'inspiration du célèbre architecte Pugin, reproduisent toutes les beautés artistiques du gothique le plus pur. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Les journaux des États-Unis et du Haut-Canada se remplissent de détails lamentables sur les effets de l'ouragan qui, dans la nuit du 18 au 19 octobre, s'est fait sentir depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Philadelphie et au-delà, et qui a causé tant de désastres sur notre fleuve, sur les lacs, et particulièrement à Buffalo sur le lac Érié, où il a porté surtout la destruction et la mort.

Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres ont été envahies par les eaux débordées, de nombreux navires à voile et à vapeur ont péri sur le lac Érié, et on évalué de 100 à 200 le nombre des malheureux qui ont perdu la vie par suite de cette catastrophe. Aux dernières dates, on comptait déjà plus de 40 cadavres, parmi lesquels étaient ceux de deux Canadiens français, père et fils, du nom de Methot. Parmi les victimes se trouvent aussi une dame St. Iken et ses trois enfants ; deux familles entières, composées de 14 personnes, avaient disparu et l'on craignait de ne retrouver sous les ruines que leurs cadavres. Une grande quantité d'animaux avaient également péri dans les eaux ou sous les décombres.

À Philadelphie et à Boston, l'ouragan a aussi fait d'assez grands ravages ; dans la première de ces villes, deux maisons en construction se sont écroulées. On ne cite, d'ailleurs, aucune victime.

On apprend, par la voie de Charleston, qu'une violente tempête avait éclaté sur les côtes de Cuba, le 4 octobre. Aux dernières dates, on ne connaissait encore aucun sinistre grave, mais l'on avait de vives craintes pour les

nombreux navires qui se trouvaient dans ces parages. La ville de la Havane avait beaucoup souffert, et Pon ne comptait pas moins de 125 maisons dont les toitures avaient essuyé d'autres avaries. Une embarcation de guerre des États-Unis, le cutter *Vigilant*, avait péri dans cette tempête, avec tout son équipage de 14 hommes, moins deux matelots qui ont été recueillis sur un canot.

—Une tempête accompagnée de neige, pareille à celle qui, le 27 octobre de l'année dernière, termina brusquement l'été, s'est élevée cette année le 28 au soir, et a continué jusqu'à ce matin (30.) La neige, chassée par un vent d'est d'une violence inouïe, se trouveamoncelée en bancs qui rendent les chemins presque impraticables.

La tempête a fait de tristes ravages parmi les petits bâtiments et embarcations qui se trouvaient au Cul-de-sac et aux quais du marché Saint-Paul ; un grand nombre ont été mis en pièces. Quelques-uns des navires amarrés aux quais devant la ville ont aussi souffert considérablement. L'*Union-corn* a perdu un de ses mâts, son beaupré et une partie de sa poulaïne ou figure de la licorne. On dit qu'un des bateaux à vapeur de la Pointe-Lévi a été mis en pièces. Un autre, le *Lumber Merchant*, est allé en dérive et a été s'échouer près du chantier de M. Thompson. Les chaînes qui retenaient le bois à quelques-uns des chantiers du côté de la Pointe-Lévi se sont brisées et presque tout le bois est allé en dérive.

Le goëlette *Océan Queen*, capitaine Loblan, partie d'ici samedi dernier et qui s'était rendue jusqu'aux Poirs-à-l'eau-le-vie, est rentrée dans le port la nuit dernière avec la perte de ses deux ancres.

—Le *Québec*, qui devait être lancé le 29 n'a pu l'être à cause du mauvais temps, et ne le sera que vendredi ou samedi.

ANGLETERRE.

Un journal du 23 septembre dit :

« Des personnes que nous avons très bien informées nous ont donné la certitude que le traité entre l'Angleterre et la Russie est signé.

« Il n'y a pas d'événement plus grand par ses conséquences. »

IRLANDE.

—L'association du repeal a tenu, le 13 septembre, une nouvelle séance à Dublin. L'assemblée était très nombreuse. La présence de M. O'Connell a été saluée par une triple salve d'applaudissements.

La commission de l'association légale nationale du repeal propose 3 prix pour les meilleurs essais qui seront écrits dans l'intérêt du repeal ; pour le premier, 100 liv. st. ; pour le deuxième, 75 liv. st. ; et pour le troisième, 50 liv. st. Les essais devront être adressés au secrétaire de l'association avant le 1er janvier 1845. Les auteurs devront réfuter les arguments que l'on peut opposer contre l'établissement d'une législation locale pour l'Irlande. Ils poseront nettement les arguments qui militent en faveur du projet du parlement irlandais ; ils auront spécialement à examiner la question de savoir jusqu'à quel point pourrait être applicable et servir de modèle de nouvelle constitution pour l'Irlande la constitution de Norvège, envisagée dans ses rapports intimes avec la Suède. Les essais ne devront pas excéder 200 pages d'impression. Les juges désignés par la commission sont MM. John O'Connell, Th. Davia, et W. Smith O'Brien.

M. O'Brien explique le but que l'association se propose, c'est d'entourer d'autant de lumières que possible la question du repeal. Il s'agit de savoir si l'Irlande devrait avoir une législation distincte ou un parlement fédéral ; si l'Irlande sera vis-à-vis de l'Angleterre dans la même position que la Suède avec le Norvège. Les chefs de l'association ne veulent pas prendre d'initiative ; ils laissent aux bons esprits le soin de décider la meilleure forme du gouvernement qui pourra assurer le bonheur de l'Irlande. Du reste, ajoute-t-il, le jour viendra où les hommes d'Etat anglais ne pourront pas sortir de ce dilemme forcé : le repeal ou la séparation.

La motion est adoptée.

M. O'Connell se lève et dit :

« Nous touchons à une époque où, si nous agissons avec discrétion, prudence et convenance, nous devons obtenir bientôt le repeal de l'union. Pour être libres, il ne faut que nous en montrer dignes. Nous voici un peu plus calmes que la semaine dernière ; l'ivresse de la victoire s'est refroidie ; mais la conviction profonde n'est restée dans l'esprit que le jour de la liberté approche. (Applaudissements.) Et remarquez-le bien, l'esprit de conciliation, ce bienfaisant esprit que nous devons encourager le plus possible, a fait des progrès. Lorsque j'ai été condamné, il n'y a pas eu de réjouissance parmi les orangistes, ils n'ont pas illuminé, ils n'ont pas crié : A bas le pape et O'Connell ! (On rit.)

« Eh bien ! il y a trois ans, tout le nord de l'Irlande eût battu des mains après ma condamnation. Cette neutralité, cette modération sont les avantages de meilleurs jours pour l'Irlande, et je m'en réjouis. (On applaudit.) J'en suis reconnaissant ; je dis aux orangistes irlandais : Merci ; je vois que vous devenez de jour en jour plus irlandais, plus nationaux : tant mieux pour l'Irlande ! Depuis mon acquittement et ma mise en liberté, les orangistes ont-ils manifesté du dépit ? Non. Il y a plus, des orangistes, nos adversaires, se sont ralliés à notre joie.

« Quant à l'organisation de la société dite préservatrice, il me semble de la plus haute importance de voir des personnes bien placées et riches se former en association dans le but de rétablir le parlement irlandais. Les propriétaires peuvent être tranquilles ; je déclare que je déserterais à l'instant la cause du repeal si je pouvais penser que le résultat du repeal dût être la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande. La société dite préservatrice,

agissant comme une Chambre des Lords, serait très utile, en ce qu'elle ferait disparaître toutes les alarmes des propriétaires fonciers, et rassurerait les esprits. Quant à la mise en accusation des juges, la marche la plus constitutionnelle serait que les deux Chambres du Parlement demandassent la destitution des juges par une adresse à la couronne : ce serait une marche constitutionnelle ; elle exigerait une enquête préalable devant le Parlement.

— N'avez-vous pas, comme moi, lu avec une certaine envie de rire le texte du verdict des lords, qui ordonne que l'on nous rende tout ce que nous avons perdu ? D'accord, c'est fort bien ; mais comment nous rendra-t-on les trois mois qu'on nous a fait perdre ? Un pouce de moins dans la proportion du nez d'un homme, c'est beaucoup ; trois mois de moins, c'est aussi quelque chose dans sa vie ! (On rit.) Que faire donc ? Ils feront bien de punir les auteurs de notre captivité, et puis je me ferai un plaisir de leur pardonner quand ils se seront reconnus coupables."

— La rente du rappel pour la semaine est de 715 liv. st.

FRANCE.

— On annonce l'arrivée à Paris du général Bustamante, ancien président de la république mexicaine, prédécesseur du général Santa-Anna, et qui occupait le pouvoir à l'époque de l'expédition française.

— Par ordonnance du 18 septembre, M. le maréchal Bugeaud, gouverneur-général de l'Algérie, a reçu le titre de duc de l'Isly, et Mgr. le Prince de Joinville a été nommé au grade de vice-amiral.

— A titre de renseignement, nous insérons l'article suivant du *Constitutionnel*, organe de M. Thiers :

"Nous recevons de Londres, au sujet de la négociation relative à l'affaire Pritchard, des informations que nous avons lieu de croire exactes et qui nous paraissent expliquer clairement tout ce que la conduite du ministère français semblait avoir d'inexplicable.

"On sait que quatre jours avant la prorogation du parlement, c'est-à-dire le 2 septembre, le cabinet anglais eut à délibérer sur le *memorandum* dans lequel M. Guizot, après avoir fait connaître à lord Aberdeen que M. Bruat avait désapprouvé dans une de ses dépêches la conduite de M. d'Aubigny envers Mr. Pritchard, exposait qu'il était impossible d'étendre le désaveu jusqu'à M. Bruat, qui s'était ainsi mis à couvert, et offrait de blâmer à son tour M. d'Aubigny, si l'Angleterre consentait à considérer cette satisfaction comme suffisante. Le jour même où M. Chabot de Jarnac, représentant de la France à Londres, remit ce *memorandum* entre les mains de lord Aberdeen, il annonça au ministre anglais qu'il était chargé par son gouvernement de répondre aux communications qui avaient été faites à Paris, quelques jours auparavant, par lord Cowley, au sujet de l'occupation de l'île de Mogador. L'ambassadeur anglais n'avait pas caché à M. Guizot le mécontentement qu'excitaient en Angleterre la vivacité de nos soldats, la résolution du maréchal Bugeaud et l'occupation d'un point du territoire. Des soupçons, certainement bien mal fondés, commençaient à naître de l'autre côté du détroit sur les intentions de la France.

"A ces communications, M. de Jarnac avait pour mission de répondre que les dispositions du gouvernement français étaient parfaitement désintéressées et pacifiques ; que, pour preuve, M. le maréchal Bugeaud et M. le Prince de Joinville allaient recevoir l'ordre de quitter les frontières du Maroc et de retourner, l'un à Alger, l'autre à Cadix ; que toute opération militaire serait suspendue jusqu'au printemps. M. de Jarnac ajoutait même que son gouvernement irait jusqu'à offrir à l'empereur de Maroc la paix aux mêmes conditions qu'il avait d'abord refusées, et sans exiger d'indemnité pour les frais de la guerre. Si l'empereur acceptait, l'île de Mogador serait immédiatement évacuée : s'il refusait, on lui laisserait encore, jusqu'au printemps prochain, le temps de réfléchir.

"Ces déclarations, qui accompagnaient la remise du *memorandum* relatif à Taïti, avaient pour but de faciliter les négociations ; c'était comme un complément de satisfaction offert à sir R. Peel en échange de la concession qu'on lui demandait au sujet de M. Bruat.

"Lord Aberdeen accueillit parfaitement, comme on le pense bien, l'ouverture qui lui était faite. Il offrit immédiatement de charger M. Bulwer de reprendre auprès de l'empereur de Maroc la négociation dans laquelle M. Drummond-Hay avait échoué. Le prétexte qui devait servir à cacher la médiation de M. Bulwer était facile à trouver : il se rendrait auprès d'Abderrahman, dans l'unique but, en apparence, d'arranger le différend entre le Maroc et l'Espagne. Les choses se sont passées ainsi ; seulement, il paraît qu'on ne s'était pas bien entendu sur le dénouement de la comédie. En France, nous avons vu les journaux ministériels annoncer que nous allions offrir la paix à Abderrahman ; au Maroc, et dans la dépêche télégraphique, on a représenté l'empereur comme ayant demandé lui-même la paix que M. Bulwer lui avait offerte en notre nom. Mais il n'y a pas de comédie sans quelque endroit faible, et, comme disent les Espagnols, il faut excuser les fautes de l'auteur."

— Le *Constitutionnel* fait connaître les clauses suivantes du traité conclu devant Tanger :

"Art. 1er. Par cet article, l'empereur de Maroc s'engage à disperser les troupes assemblées sur l'extrême frontière de l'Est, à ne plus réunir de corps d'armée sur ce point, et à ne pas y avoir plus de 2.000 hommes, si ce n'est d'un commun accord.

"Art. 2. Un châtiement sera infligé aux chefs marocains qui ont violé la paix et envahi notre territoire. Avant d'infliger ce châtiement, l'empereur

fera connaître à la France le nom des coupables et la nature de la paix.

"Art. 3. Abd-el-Kader est mis hors la loi dans l'étendue du territoire marocain, et du territoire de nos possessions d'Afrique. Il sera poursuivi par les troupes des deux gouvernements, jusqu'à ce qu'il ait été expulsé ou fait prisonnier.

"Art. 4. S'il tombe entre les mains des troupes marocaines, l'empereur interviendra jusqu'à ce que les deux gouvernements aient pris des mesures ultérieures à son égard. S'il tombe entre les mains des troupes françaises, le gouvernement français s'engage à le traiter avec ménagement et avec égards.

"Art. 5. Les frontières des deux empires resteront les mêmes qu'à l'époque de la domination turque en Algérie. Une convention ultérieure déterminera exactement ces limites.

"Art. 6. Après l'échange des ratifications, l'île de Mogador et la ville d'Ouchda seront évacuées par les troupes françaises ; les prisonniers de guerre seront immédiatement échangés.

"Art. 7. De nouvelles négociations auront lieu dans le but de compléter et de consolider les anciens traités qui régissent nos relations politiques et commerciales avec le Maroc ; en attendant, ces anciens traités sont maintenus, et la France jouira dans l'empire du traitement de la nation la plus favorisée.

"Art. 8. L'échange des ratifications aura lieu dans le délai de deux mois."

La même feuille ajoute :

"Quant à l'article 6, on se demande pour quelle cause il n'a point été respecté, et comment les négociateurs, qui subordonnaient eux-mêmes l'évacuation de Mogador à la ratification du traité, ont pu donner l'ordre d'évacuer l'île avant que du moins la condition, si facile à remplir, qu'ils avaient posée, ait été exécutée. Ce n'est certainement pas pour Abderrahman qu'ils ont montré cet empressement. Le plénipotentiaire de l'empereur, qui avait accepté cet article, devait s'attendre à ce que l'évacuation n'eût lieu qu'après les ratifications ; si Abderrahman avait hâte de rentrer dans la pleine possession de Mogador, il avait un moyen tout simple, c'était de ratifier le traité immédiatement après qu'il en aurait reçu communication, et de solliciter la prompt ratification de la France. Pourquoi donc cet ordre d'abandonner l'île de Mogador a-t-il été expédié avec une si étrange promptitude ? Chacun le sait : c'est pour donner satisfaction immédiate à une autre puissance ; c'est pour préparer le voyage en Angleterre.

"Si notre gouvernement s'était montré, dans cette affaire, attentif à nos intérêts, l'art. 6 eût été rédigé ainsi : "Après l'échange des ratifications, et après l'exécution des stipulations contenues dans les articles 3 et 4, relatives à l'expulsion ou à la captivité d'Abd-el-Kader, l'île de Mogador sera évacuée par les troupes françaises, etc."

Le *Courrier français* est d'avis que les conditions ne sont pas suffisantes pour rétablir l'honneur du Maroc, si gravement outragé par nos armes.

"Un seul point, dit-on, reste encore à traiter, et M. de Glucksberg a pris la poste pour venir en personne débattre cette question délicate avec M. Guizot. Afin de prouver à l'empereur notre magnanimité et à l'Angleterre notre modération, afin qu'on ne nous rende que notre gloire pure et toute apparence d'ambition et de rapacité, il s'agit de restituer à l'empereur, par un article additionnel au traité, les seuls objets du Maroc qui soient entre nos mains, le parasol et la tente... C'est pour en délibérer que M. Guizot s'est renfermé à Auteuil ; on prétend qu'il résiste ; il rendra la tente, mais il veillera sur la gloire nationale et ne veut pas la frustrer d'un trophée, il ne rendra pas le parasol... qui est destiné à la reine Victoria."

ESPAGNE.

— La correspondance de Madrid du 14 septembre, en annonçant l'acceptation par M. Martínez de la Rosa du ministère des affaires étrangères, ajoute que le cabinet compte sur une forte majorité dans les nouvelles Cortès, et qu'il leur présentera des projets de réforme dont on donne ainsi qu'il suit la substance :

1° Le Sénat serait remplacé par une Chambre-Haute composée de membres nommés à vie ; 2° la loi sur la presse serait modifiée ; 3° la loi sur la garde nationale subirait d'importantes altérations ; 4° enfin il serait apporté un changement au préambule de la Constitution qui parle de la souveraineté du peuple.

— Le *Morning-Post* dit qu'un correspondant, dont il n'a pas lieu de suspecter la véracité, lui écrit que la jeune reine d'Espagne est dans un état si alarmant que la reine Christine a déjà pris ses précautions pour s'assurer la régence pendant la minorité de l'infante dona Luisa Fernanda.

La marche des troupes dirigées sur la Navarre n'est peut-être pas, ajoutent-ils, sans rapport avec la santé de Sa Majesté, dont la mort, dans l'état actuel des affaires, amènerait infailliblement un soulèvement général des carlistes.

— On écrit de Barcelone sous la date du 17 :

"Des placards injurieux, contenant des menaces contre la Reine, ont été affichés dans divers quartiers de notre ville, le 15 au soir. L'autorité s'est livrée aux plus minutieuses recherches pour découvrir les auteurs de ce crime ; plusieurs arrestations ont été opérées. Nous avons appris ce matin, par le courrier de Taragone, que l'autorité militaire avait consigné les troupes, dans la crainte d'un mouvement de la part des exaltés.

— La Reine vient de maintenir les autorités municipales actuelles dans l'exercice d'un pouvoir qui finissait légalement à une époque prochaine.

ITALIE.

— A la fin de l'année, Rome comptait 170,701 habitans, non compris les Israélites.

— On lit dans le *Republicano di Lagano*, journal italien du canton du Tessin :

« M. D... est propriétaire d'un chien de chasse superbe ; ce chien fut mordu par un chien enragé ; M. D..., forcé de tuer son chien, employa une dose énorme d'arsenic qu'il lui fit avaler en pilule ; ce poison si meurtrier, au lieu de tuer l'animal, l'a guéri radicalement. Nous soumettons ce fait à l'appréciation des gens de l'art. »

— On apprend d'Italie que les efforts des directeurs de la Jeune-Italie, assemblés à Corfou pour recruter des bandes de brigands abanais, afin de se jeter, à leur tête, sur les Etats de l'Eglise, ont été sans succès. L'exécution de Cosenza, dont ces bandits ont eu connaissance, les a dégoûtés de poursuivre les mêmes chances. Du reste, le navire qui, sous pavillon grec, était récemment parti de Malte et s'était montré près des côtes d'Italie, paraît n'avoir eu d'autre but que de recueillir les bandes que l'on espérait engager dans l'expédition projetée ; on a reconnu que, pour le moment, il n'y avait rien à faire. Mazzini fait répandre en Italie un opuscule, intitulé : *Derniers moments des patriotes immolés à Cosenza*. Le contre-amiral Bandiera, qui vient de purger sa quarantaine, est traduit devant le tribunal maritime de Venise, avec plusieurs de ses officiers. Des correspondances et d'autres documents d'avance recueillis sur cette importante affaire qu'éclairciront les interrogatoires et les confrontations que les prévenus auront à subir, éclairciront probablement certains mystères dont la défection des marins autrichiens et leur invasion en Calabre sont encore enveloppés.

RUSSIE.

— Nous avons rendu compte à diverses reprises du courage et de l'énergie avec lesquels les montagnards du Caucase repoussent les attaques de la Russie. L'opiniâtreté de leur résistance, toujours puissante et souvent victorieuse contre les armées russes, oblige aujourd'hui la Russie à déployer des efforts nouveaux et considérables. Voici ce qu'on écrit à la *Gazette de Brême* sur les suites de cette lutte :

« D'après les rapports que M. le ministre de la guerre a faits à l'Empereur sur la guerre dans le Caucase, Sa Majesté a approuvé les plans qui lui ont été soumis, à l'effet de prendre l'offensive contre les montagnards. De grandes masses de troupes se rendront sur le théâtre de la guerre, qui prendra une forme toute différente. L'Empereur a résolu de faire la campagne, ou de se tenir deux mois dans le voisinage du théâtre de la guerre. Le comte de Nevelofode est attendu très prochainement à Saint-Petersbourg. On assure que ce diplomate a communiqué au cabinet anglais qu'à l'avenir des agents anglais n'enverraient plus ni munitions ni provisions aux montagnards par la voie de Constantinople. »

CHINE.

— Une des rues situées au centre de la ville de Canton est exclusivement appropriée aux boutiques où se vend l'opium, et c'est là qu'on peut voir toutes les soirées, après les travaux de la journée, des groupes de Chinois désireux de satisfaire leur goût dépravé. Le lieu où ils s'assoient pour fumer l'opium est entouré de couches de bois avec un couvercle de la même matière, pour reposer la tête, et généralement on voit à côté un autre appartement destiné aux jeux du hasard, auxquels les Chinois se livrent avec passion. La pipe est un roseau d'environ un pouce de diamètre, et l'ouverture à travers laquelle on introduit l'opium dans la fournaie n'est guère plus large qu'une tête d'épingle. La drogue est mêlée avec une espèce de conservé, et une très petite quantité est suffisante pour garnir la pipe, et en deux bouffées étant tout ce qu'on peut aspirer de la même pipe. Chez un commençant, une ou deux pipes produisent cet effet ; mais on habitue continuellement de fumer des heures entières. A la tête de chaque couche on place une petite lampe pour entretenir le feu sur la drogue. Durant tout le temps que dure l'opération, et à cause de la difficulté d'entretenir la pipe et de la tenir allumée, une personne est placée auprès du fumeur pour remplir cet office. La jouissance de quelques jours de cet effroyable luxe, lorsqu'on s'y livre avec excès, suffit pour donner un air pâle et hagard à celui qui se le permet ; et quelques mois, ou même quelques semaines suffisent pour convertir un homme fort et sain en un cadavre ambulante. Aucune langue ne saurait exprimer la peine et les souffrances qu'endurent les personnes habituées à l'usage de cette drogue, lorsqu'elles en sont privées ; et ce n'est que lorsqu'elles peuvent de nouveau satisfaire, au moins en partie, leur penchant bestial, qu'elles recouvrent au moins à un certain degré l'usage de leurs facultés. C'est dans ces habitations consacrées à leur ruine que chaque jour vers les neuf heures du soir, on peut voir ces multitudes infatigables dans les divers degrés du délire, à l'oxisme causé par l'opium ; les uns à demi-fous par le désir véhément de satisfaire un appétit dévorant que les affaires les avaient forcés de suspendre durant le cours de la journée ; d'autres rient ou extravagent par les effets des premières pipes, tandis que les couches environnantes sont occupées par ceux qui, abattus et avec un sourire idiot sur leur contenance, sont trop sous l'influence de cette drogue pour pouvoir faire attention à ce qui se passe autour d'eux. Sur le derrière de la maison est un autre appartement qu'on dirait le séjour de la mort, dans lequel on voit étendus ceux qui sont passés à l'état de bonheur que le fumeur d'opium recherche avec tant d'ardeur, et qui peut passer pour un emblème de ce long sommeil vers lequel ils se précipitent aveuglément.

(Lord Jocelyn, *Excursion en Chine*.)

LE PENITENT NOIR.

Les églises de Florence n'ont de remarquable que leurs richesses. Cependant la métropole, qu'on appelle le Dôme, est d'une architecture aussi élégante que hardie. C'est une tour de marbre, carrée, toute percée à jour et dont les longues fenêtres sont encadrées entre des colonnettes d'un rare travail. En face du Dôme, est une énorme rotonde de marbre ayant jour par un rond-point de la voûte ; cette église se nomme le *Baptistaire*. Les portes en sont de bronze ; elles ont des moulures merveilleuses.

Sur cette même place du Dôme, il est une autre église bien modeste par son architecture, mais bien remarquable par son institution. C'est la chapelle de la congrégation des *Penitents noirs*, ou du Saint-Sacrement. Cette confrérie est d'une origine antique et noble ; elle est sublime par ses œuvres. Les grands ducs de Toscane eux-mêmes en ont fait partie. Elle porte secours à toute infortune, au nom de Jésus-Christ, autant qu'il est en son pouvoir de le faire.

Le plus grand mystère préside à ses actes de charité. Les frères, toujours la tête voilée d'un capuchon, quand ils se réunissent, ignorent entre eux qui ils peuvent être. Le supérieur seul et quelques prélats savent les noms des Penitents. Qu'un incendie éclate, qu'un meurtre soit commis, qu'un homme tombe d'un toit élevé, bientôt arrivent des frères et ils se mettent à l'œuvre de secours, sans se connaître, animés d'un même esprit et tendant au même but. Dès qu'ils ont revêtu l'habit religieux, et quitté leurs palais ou leur boutique, ils n'ont plus de nom, plus de rang, plus d'état : ils sont *Penitents noirs, frères du Bon-Secours*. Ils gardent soigneusement leur capuchon abaissé sur leur visage ; on ne distingue que leurs yeux animés du feu de la charité.

Dans une soirée d'hiver, avant l'invasion des armées françaises, un des palais situés au bord de l'Arno était illuminé, et de loin on distinguait les splendides tentures des salles et les riches habits des conviés à la fête. Le comte Stroz... mariait sa fille, jeune et belle héritière de sa fortune. Bianca, c'était son nom, avait été élevée dans les principes de la piété et sous les yeux d'une mère qui depuis quatre ans s'était envolée au ciel. Elle s'invokait comme une sainte ; et, sans doute, elle veillait d'en haut sur sa fille ; car Bianca épousait un des jeunes seigneurs les plus vertueux et les plus distingués. On le nommait Raphaël Cordova. Le comte Léonard Stroz... l'avait choisi entre mille autres, comme un hatule lapidaire choisit le diamant le plus pur pour le sommet d'un bandeau royal.

Il avait invité à la fête qui devait précéder la cérémonie du mariage tous les seigneurs de Florence et des environs. Les dames étincelaient de pierreries ; Bianca se distinguait par l'élégante simplicité de sa robe, blanche comme son nom et comme son ame. Elle faisait les honneurs des salons de son père avec présence d'esprit, comme s'il s'était agi de la noce d'une de ses amies.

— Eh quoi ! ma fille, dit le comte Léonard, en s'approchant d'elle, tandis que nos amis se réjouissent dans les salles du bal, vous vous retirez dans ce salon écarté ?

— Mon père, répondit-elle, je venais ici un moment pour remercier Dieu de toutes les grâces dont il comble notre famille, et j'admire aussi la beauté de cette nuit : c'est l'œuvre de Dieu, comme notre bonheur.

— Oui, ma fille, reprit le comte ; désormais paix et sécurité pour nous. J'ai gagné ce grand procès qui pouvait anéantir ma fortune. Mes cousins de Bologne sont au désespoir, comme des hommes de mauvaise foi doivent l'être après un acte de justice. Ces Ricardi sont bien méchants ! S'ils habitaient Florence, je me ferais suivre par mes gens armés...

— O mon père, dit Bianca, quelles tristes pensées vous viennent là ! Dieu est avec vous ; vous êtes si bon chrétien !... D'ailleurs, vous pardonnez aux Ricardi, n'est-ce pas ?

— Bianca, répondit Léonard avec un profond soupir, tu adoucirais le cœur le plus irrité ; tu es si bonne, si pieuse ! Mais tout le monde n'a pas ta vertu, et je t'avoue qu'il me faudra encore du temps pour oublier les injures de mes bons parens de Bologne. Il n'a pas tenu à eux que tu ne fusses ruinée, toi, ma fille, toi, mon orgueil et ma joie... Les misérables !

Et déjà la colère montait au visage du noble comte ; il devenait rouge et convulsif. Bianca, lui tenant toujours la main, l'entraîna en souriant, et marchant à reculons avec une grâce naïve, elle disait : Allons, mon père, allons au salon. Ne voulez-vous pas être aimable, monseigneur, le jour de ma noce ?

Toutes les galeries, toutes les salles étaient encombrées d'une foule d'habits dorés et de robes à fleurs brillantes. Tant de lumières et tant de cristaux fatiguaient les yeux ; on nageait dans une atmosphère de flammes et de parfums, et sous les fenêtres du palais les

carrosses roulaient sans cesse; les valets répondaient à leurs maîtres, les coureurs secouaient leurs torches résineuses; les chevaux hennissaient et piaffaient bruyamment sur le pavé. Les curieux de la ville lit des environs allaient et viennent sur le quai de la Trinité, sur le pont et dans les rues voisines. On aurait cru, à tant d'agitation et de joie, que le grand-duc lui-même mariait sa fille. C'est qu'en Italie le peuple et les seigneurs sympathisent entre eux et se touchent par bien des points dans leur manière de vivre. Dans la bienheureuse Italie l'existence de chacun fait partie de celle de tous; on se voit, on se connaît, on se trouve ensemble à tous moments dans les rues, au Dôme, à la promenade, aux courses de chars et de chevaux; partout où il y a foule, il y a des protecteurs et protégés, patrons et clients... Le peuple y gagne et les grandes maisons aussi. On ne sera donc pas étonné que l'affluence des Florentins fût grande autour du palais du noble comte: c'était pour tous ses voisins du quartier de l'Arno, et même pour beaucoup d'autres une fête de famille. On disait dans les groupes: "Notre fille se marie."

D'autres ajoutaient: Nous lui donnons tant pour sa dot.
—Que Dieu la bénisse! reprenait des femmes de la compagnie, c'est une rose de l'Apennin; elle est pure, elle est belle!

—C'est une sainte, ajoutaient des femmes plus âgées, et nos jeunes filles la devraient prendre pour modèle.

Tout à coup un homme, enveloppé d'un manteau, dit à un de ces groupes: —De qui parlez-vous là?

—Comment! reprirent toutes les voix, vous ignorez que c'est de la signora comtesse Bianca, fille de monseigneur Stroz..... Vous n'êtes donc pas de Florence, vous? Le comte est un riche et magnifique seigneur.

A ces mots, l'inconnu tressaillit d'impatience. On le vit s'éloigner à pas lents, et regarder quelquefois en arrière. Il se perdit dans la foule... mais un homme du peuple l'avait suivi.

Cependant au milieu des félicitations et de tout l'enivrement de la fête, le comte Léonard remarqua un de ses valets qui cherchait à arriver jusqu'à lui. Cet homme était pâle. Le comte alla droit à lui, et le valet le pria de quitter un moment la grande salle. Arrivé dans un corridor, il lui dit: "Monseigneur, un des ouvriers qui travaillaient quelquefois pour la maison vient de me remettre ce papier au moment où je montais le grand escalier."

Le comte saisit le papier, et lut ce qui suit:

"Monseigneur, un étranger de mauvaise mine se promène autour du palais. Je l'ai suivi; il a pour compagnon un homme couvert d'un manteau comme le sien. Ils ont prononcé votre nom plusieurs fois, et j'ai distingué cette phrase: "Quand le cortège sortira du Dôme après la bénédiction nuptiale, à minuit, nous nous glisserons dans la foule. Tu le frapperas; s'il ne tombe pas mort, je redoublerai et nous prendrons la fuite." Effrayé de ces menaces, j'ai averti plusieurs de mes amis, qui sont les vôtres, et on surveille ces deux hommes. A leur accent on les prendrait pour des Bolognais."

Les mains du comte Léonard froissèrent avec colère le papier qu'elles tenaient, et il s'écria: "Malédiction!" Mais reprenant bientôt tout son empire sur lui-même, il se retourna vers le valet, et il ajouta: "Dis à cet homme que c'est bien, que je compte sur lui et qu'il peut compter sur moi. Il doit surveiller ceux qu'il me désigne."

Suite et fin au prochain numéro.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues herbrooke et St. Denis.

S'adresser à l'Evêché.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILLARD,

Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

A VENDRE

A CE BUREAU

CANTIQUÉ POUR LA TEMPÉRANCE.

LE Sous-igné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitants des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENTS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surintendance locale de Alexander Rea, Ecuyer, où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjoignant, comprenant environ 100.000 ni les acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse, quand il sera completé depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou agités.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivants:—

- R. A. Young, Ecuyer, N. P. Québec.
- James Court, Ecuyer, Montréal.
- Smith Leith, Ecuyer, Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuyer, Metcalfe, Roxton.
- Horace Lyman, Ecuyer, Granby.
- David Wood, Ecuyer, Shefford.
- L'hon. P. H. Koubou, Brome.
- Thomas Tait, Ecuyer, Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuyer, Kingsey.
- J. L. Marer, Ecuyer, Drummondville.
- Joshua Foss, Ecuyer, Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuyer, Campton.
- P. Hubbard, Ecuyer, Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à

- L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
- D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
- Dr. Bouthiller, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPRONX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTEB.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. PTEB
IMPRIMERIE J. A. PLINGUET.